



COVID-19 : LA CFDT VOUS INFORME (N°2)

Vos élus **CFDT** toujours mobilisés pour vous informer, vous répondre, vous soutenir et vous accompagner.

La **CFDT** vous informera régulièrement, au travers de ses publications internes, mais aussi au travers de son site internet (www.cfdtceidf.org) et de sa page LinkedIn, de toutes les évolutions liées au protocole sanitaire et à son application à la CEIDF.

**Section CFDT de la
CEIDF : 64/68 rue du
Dessous des Berges
75013 PARIS.**

Tél. : 01 70 23 53 65/63

@ : cfdtceidf@orange.fr

1- **Télétravail** : Le nouveau protocole sanitaire prévoit que : « **Le télétravail n'est pas une option** mais un mode d'organisation du travail qui participe activement à la démarche de prévention du risque d'infection au SARS-CoV-2 et permet de limiter les interactions sociales aux abords des lieux de travail et sur le trajet domicile-travail ».

Il doit donc être la règle pour l'ensemble des activités qui le permettent. Dans ce cadre, le **temps de travail effectué en télétravail est porté à 100 % pour les salarié(e)s qui peuvent effectuer l'ensemble de leurs tâches à distance.**

Dès aujourd'hui vos élus **CFDT** ont donc demandé à la direction de leur communiquer la liste des postes pouvant effectuer l'ensemble de leurs tâches à distance.

Si **votre activité peut être réalisée à distance en totalité**, et que vous **rencontrez des difficultés** à pouvoir être à 100% en télétravail, **contactez-nous.**

2- **Tests** : Les employeurs **peuvent proposer des actions de dépistages** aux salarié(e)s volontaires. La CEIDF disposant de son propre service de santé au travail composé de 2 médecins et de 3 infirmières, la **CFDT** demande à la direction **d'organiser, dans les meilleurs délais, des protocoles de dépistages** sur la base du volontariat.

3- **TousAntiCovid** : La lutte contre l'épidémie étant l'affaire de tous, l'employeur doit informer de l'existence de cette application. Vos élus **CFDT** demandent à la direction de **faire la promotion de cette application** auprès du Personnel.

**Retrouvez toutes nos
publications sûres :
www.cfdtceidf.org
ou sur notre page
LinkedIn.**

**Pour toute question n'hésitez pas à nous contacter sur
cfdtceidf@orange.fr**

Bonne lecture, prenez soin de vous et de vos proches.

CFDT.FR



**@ : cfdtceidf@orange.fr
Web: cfdtceidf.com
Tél: 01 70 23 53 63**